



**Consolidation de la distribution des documents aux membres du conseil d'administration <sup>1</sup>**

***J'atteste que les documents suivants m'ont été partagés par l'accès au drive de Canoë-Kayak Québec, en date du \_\_\_\_\_.***

*Cochez la case appropriée*

**1**

1	Distribution, par l'accès au drive de CKQ, de la lettre patente.	
2	Distribution, par l'accès au drive de CKQ, des règlements généraux.	
3	Distribution, par l'accès au drive de CKQ, des politiques en vigueur.	
4	Distribution, par l'accès au drive de CKQ, des différents outils de travail.	
5	Distribution, par le site web de CKQ, onglet formation, sur les formations offertes.	

***Signature de l'administrateur :*** \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Référence à l'article 4.7b) des règlements généraux de canoë-Kayak Québec, décembre 2023.